

VILLAGE DE



République Française  
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière  
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : [mairie@belleydoux.fr](mailto:mairie@belleydoux.fr)

Site web :

[www.belleydoux.fr](http://www.belleydoux.fr)

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Absents excusés : 2

**OBJET :**

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL du mardi 17  
décembre 2024**

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mardi 17 décembre 2024

**Présents :** Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Julie FISCHER, Lucien MAIRE, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

**Absents excusés :** Sandrine FOUCHER (procuration de vote : Pascal COURTOIS), Christophe MATHIEU

**Secrétaire :** Lucien MAIRE

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 26/11/2024.

*Monsieur le Maire informe les membres du conseil que deux délibérations ont été rajoutées par rapport à l'ordre du jour. Ces informations ont été transmises par mail en date du 12 décembre donc après l'envoi de la convocation envoyée le 10 décembre.*

- *HBA : convention de groupement de commandes concernant l'accompagnement opérationnel en performance sociale et juridique par des experts*
- *HBA : convention cadre pour la réalisation de prestations de services entre HBA et les communes pour la gestion des chats errants*

### 1. Délibérations :

#### a. Le conseil délibère pour valider la modification du tableau des emplois permanents de la commune.

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de réajuster le temps de travail du poste de secrétaire général de mairie.

La charge de travail liée à l'activité du poste de secrétaire général de mairie nécessite de passer le temps de travail du poste de 28 heures à 35 heures hebdomadaires.

**Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0**

#### b. Le conseil délibère pour les coupes de bois 2025 de la forêt communale

Le conseil approuve l'Etat d'assiettes des coupes présentée par l'ONF (parcelles n° 34, 41, 44, 49, 51, 55,60).

Le conseil autorise l'ONF à réaliser les contrats de vente aux particuliers pour l'année 2025, dans le respect des clauses générales de ventes de bois aux particuliers de l'ONF. Ce mode restera minoritaire, concernera les produits accessoires à l'usage exclusif des cessionnaires et sans possibilité de revente.

**Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0**

#### c. Le conseil délibère pour accepter la convention de groupement de commande concernant l'accompagnement opérationnel en performance sociale et juridique par des experts

Monsieur Le Maire rappelle aux élus que dans un objectif de minimisation des coûts et d'optimisation des ressources financières, Haut-Bugey Agglomération, en collaboration avec des communes membres, souhaite formaliser un groupement de commandes dédié au conseil et à l'expertise juridique.

Le conseil décide d'adhérer à la convention présentée par Haut Bugey Agglomération.

**Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0**

#### d. Le conseil délibère pour accepter la convention cadre pour la réalisation de prestations de services entre HBA et les communes pour la gestion des chats errants.

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'État pour la maîtrise de la prolifération des chats errants, HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION a souhaité soutenir ses communes membres en portant une candidature commune. Cette dernière a été retenue comme lauréate et bénéficie ainsi d'un financement destiné à améliorer la gestion des populations de chats errants sur son territoire.

Le conseil décide d'adhérer à la convention présentée par Haut Bugey Agglomération.

**Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

VILLAGE DE



République Française  
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière  
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32  
Mail : [mairie@belleydoux.fr](mailto:mairie@belleydoux.fr)

Site web :  
[www.belleydoux.fr](http://www.belleydoux.fr)

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Absents excusés : 2

**OBJET :**

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL du mardi 17  
décembre 2024**

## 2. Demandes d'urbanisme

- DIA00103524H0004 déposée par Monsieur PEDRO PINTO Carlos

## 3. Courriers et mails reçus

### a) Ecole des Moussières : demande de participation financière

La mairie ne donnera pas suite à cette demande. La mairie de Belleydoux participe aux frais inhérents au RPI « Belleydoux-Echallon » qui compte dans ses rangs des élèves ayant bénéficié d'une dérogation pour y suivre leur scolarité et résidants sur la commune des Bouchoux.

### b) Rallye Ain Jura 2025

Comme chaque année, le rallye passera sur la commune. La route sera fermée à la circulation le samedi 10 mai de 6h31 à 21h03 sur un secteur allant de Saint Germain de Joux Prapont à Belleydoux (D33) puis Giron (D48).

Les véhicules de compétition effectueront 3 passages de vitesse aux horaires théoriques suivants : Samedi 10 mai de 10h21 à 13h05, de 14h00 à 16h44 et de 17h19 à 20h03.

Des reconnaissances dans le respect du code de la route seront autorisées aux concurrents, les samedi 3, dimanche 4, jeudi 8 et vendredi 9 mai 2025 sous contrôle de l'organisation.

### c) USBC Rugby : demande de subvention

La mairie ne donnera pas suite à cette demande.

### d) ONF : proposition de coupe exceptionnelle

En dérogation aux prévisions du plan de gestion, il est proposé à la commune une coupe parcelle 65 concernant des épicéas menacés par des attaques de scolytes. Le volume présumé réalisable est de 600 m3.

### e) RTE : modification de l'imposition forfaitaire annuelle sur les pylônes (IFAP)

La ligne électrique à 225 000 volts CHAMPAGNOLE-GENISSIAT traversant la commune va être définitivement déposées. Ces travaux de dépose s'échelonnent entre l'automne 2024 et l'année 2025.

A compter de 2026, RTE ne versera plus l'IFAP correspondant aux pylônes de la ligne à 225 000 volts CHAMPAGNOLE-GENISSIAT, ce qui se traduira par une perte de recettes.

A titre d'information, RTE a versé 39 200 € au titre de l'IFAP 2023 pour les pylônes concernés situés sur le territoire de la commune.

## 4. Divers

### a) Forfaits de ski

Au 16/12/2024, la commune a vendu 33 forfaits de ski pour un montant total de 3 184,30 € (3 193 € de recettes et 8,70 € de frais de remise de cb)

### b) Vœux 2025, le vendredi 17 janvier à 19h00

La cérémonie des vœux 2025 aura lieu le vendredi 17 janvier 2025 à 19h00 en mairie.

### c) La Gazette 2025

Le bulletin municipal est en cours de rédaction.

### d) La collecte des déchets de fin d'année

La collecte du 25/12/24 est décalée au 28/12/24

La collecte du 01/01/25 est décalée au 04/01/25

## 5. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mardi 28 janvier 2025 à 19h45.

**Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025**

Fin de la séance à 21h20

Fait à Belleydoux, le 6 janvier 2025

Le Maire, Pascal COURTOIS

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

